



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **18 avril 2011**

Délibération n° 2011-2183

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Association Région urbaine de Lyon (RUL) - Avenant n° 2 à la convention 2009-2011 - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2011

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 avril 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Turcas, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Ferraro), Arrue (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Besson (pouvoir à M. Fournel), Frih (pouvoir à M. Braillard), M. Julien-Laferrière (pouvoir à Mme Dubos), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), M. Balme, Mme Cardona (pouvoir à M. Léonard), M. Kabalo (pouvoir à M. Goux), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Vesco, Giordano, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, M. Pili.

Séance publique du 18 avril 2011**Délibération n° 2011-2183**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Association Région urbaine de Lyon (RUL) - Avenant n° 2 à la convention 2009-2011 - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2011**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine est membre fondateur de l'association Région urbaine de Lyon (RUL) aux côtés des départements de l'Ain, de l'Isère et de la Loire, de la Région Rhône-Alpes et de la Communauté d'agglomération de Saint Etienne Métropole.

La RUL, créée en 1989, a pour objet, dans le respect des compétences de ses membres et de celles des autres collectivités, groupements et institutions, de :

- faire toutes propositions de développement et d'aménagement de la Région urbaine de Lyon,
- promouvoir le partenariat et renforcer les complémentarités entre collectivités à l'intérieur de la Région urbaine de Lyon,
- susciter et animer, en tant que de besoin, des démarches de coopération entre institutions ou structures compétentes en matière de développement et d'aménagement en Région urbaine de Lyon,
- prendre toutes mesures permettant la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessus,
- organiser, pour ce faire, toute manifestation susceptible de renforcer la cohésion au sein de cet espace.

La Communauté urbaine, en tant que membre de la RUL, s'est engagée depuis 1999, dans le cadre d'un conventionnement pluriannuel, à soutenir, par l'attribution d'une participation financière, la réalisation des actions du programme annuel de l'association qu'elle aura retenu pour sa compatibilité avec la politique communautaire de développement du territoire de la Communauté urbaine.

Par délibération du 28 septembre 2009, le conseil de Communauté a décidé de formaliser le soutien de la Communauté urbaine à la Région urbaine de Lyon (RUL) par la signature d'une convention pluriannuelle signée le 15 octobre 2009 et qui couvre la période 2009-2011.

Les articles 3 et 8 de cette convention prévoient que le programme annuel de l'association précisant les actions soutenues par la Communauté urbaine doit être annexé à ladite convention par voie d'avenant.

Bilan des actions 2010

Dans le cadre de ses missions, la RUL a réalisé en 2010 (hors démarche de coopération métropolitaine) les actions suivantes :

Modèle de développement métropolitain durable - démarche prospective

Elaboration d'un cadre stratégique pour une construction métropolitaine durable à l'échelle de la Région urbaine de Lyon "cap sur 2030" :

- poursuite des séminaires techniques d'élaboration,
 - organisation de séminaires de consultation (réseau INUDEL, conseils de développement, universitaires),
 - rédaction de la synthèse,
 - travaux soumis au débat en assemblée générale du 2 juillet 2010,
 - consultation et enrichissements en vue d'une publication en 2011.
- (assistance à maîtrise d'ouvrage : ACADIE et appui des agences d'urbanisme).

Economie - coopération des acteurs

- mise en réseau des observatoires économiques métropolitains Observation métropolitaine partenariale de la région économique lyonnaise (OMPREL) :

- . animation et portage du dispositif de coopération,
- . production de données OMPREL ;

- veille logistique (édition du tableau de bord de la logistique n° 2, plus particulièrement sur l'immobilier, l'emploi et la prise en compte de l'environnement) ;

- comparaisons européennes (édition du tableau de bord n° 1 "la Région urbaine dans l'Europe des métropoles") : comparaison de la Région urbaine lyonnaise à 10 métropoles européennes. Le tableau de bord intègre également une synthèse des 2 séminaires organisés fin 2009 et début 2010 ;

- indicateurs économiques et sociaux généraux : production conjointe du réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et de l'Agence d'urbanisme de Lyon d'une première batterie d'indicateurs permettant de mieux appréhender la réalité de la métropole et des territoires qui la composent en termes de démographie, d'emploi et d'activité économique ;

- mutations économiques (approfondissement et publication des travaux sur l'analyse fonctionnelle des emplois avec l'INSEE) ;

- économie tertiaire (étude Economie présente et accès aux services à la personne dans le grand Sud-Est de la France dans un contexte de mobilité contrainte" en partenariat avec l'INSEE et le Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) de Lyon, maîtrise d'ouvrage Secrétariat général aux affaires régionales (SGAR) dans le cadre de la directive territoriale d'aménagement (DTA), RUL mandataire, crédits du Fonds national d'aménagement et développement du territoire (FNADT) ;

- organisation des premières rencontres de l'OMPREL le 17 novembre 2010 à L'Isle d'Abeau : présentation de la démarche OMPREL aux acteurs économiques de la région urbaine lyonnaise, apports d'experts et échanges afin d'alimenter les réflexions stratégiques de tous les acteurs économiques.

Tourisme urbain et valorisation du patrimoine à l'échelle métropolitaine

- "Utopies réalisées, un autre regard sur l'architecture du XXe" - Portage de l'opération pilote de mise en réseau des 5 sites - Montée en puissance de la mise en tourisme :

- . réalisation d'audio-guides téléchargeables sur Internet,
- . conception d'un site Internet (engagée fin juin),
- . intervention pour présenter les Utopies réalisées lors d'un colloque international organisé par l'université du Québec à Montréal et consacré à la sauvegarde du patrimoine du XXe siècle,
- . réflexion sur l'organisation d'un cycle de séminaires autour des approches et techniques de réhabilitation des bâtiments du XXe siècle ;

- préparation d'un séminaire sur le tourisme urbain avec l'appui méthodologique et l'expertise de la mission d'ingénierie de Rhône-Alpes tourisme - mise en place d'un comité de pilotage avec la Communauté urbaine, Saint Etienne Métropole, le Grand Roanne, les Communautés d'agglomération de Villefranche et du Pays Viennois et les différents offices de tourisme concernés, qui a souligné le besoin d'interconnaissance et a souhaité intensifier les échanges au sein de la Région urbaine de Lyon. Ce séminaire, prévu le 2 décembre 2010 à Saint Romain en Gal-Vienne, a été reporté en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Archives audio-visuelles de la métropole

- maîtrise d'ouvrage de l'étude de faisabilité d'un dispositif de ressources d'archives audiovisuelles de la métropole (diagnostic des ressources et de leur disponibilité, propositions de positionnement, recommandations techniques (numérisation, conservation, catalogage), propositions d'organisation, identification de partenariats envisageables,

- organisation d'une consultation au printemps 2010 et sélection de la société Mona Lisa Productions, appuyée par plusieurs spécialistes des domaines concernés,

- réengagement de l'étude de faisabilité en septembre 2010.

Logistique - intermodalité fret

- mise en place du dispositif de veille sur l'évolution du système d'intermodalité fret global à l'échelle de la Région urbaine de Lyon : action faisant suite à l'approche globale des besoins en matière d'équipements d'intermodalité conduite en 2008 (maîtrise d'ouvrage SGAR dans le cadre de la DTA, RUL mandataire, crédits FNADT, cabinet Jonction),
- réalisation du premier tableau de bord,
- élaboration de notes stratégiques : opérateurs ferroviaires de proximité,
- contribution à la démarche nœud ferroviaire lyonnais,
- soutien au cluster logistique Rhône-Alpes : secrétariat et accueil du siège social, appui à la mise en place des outils de communication (lettre numérique et site Internet), participation aux travaux concernant l'intermodalité,
- évaluation du schéma de cohérence logistique sur la question des capacités d'accueil : bilan 2010 des capacités d'accueil de la fonction logistique, mission confiée au cabinet ADVISA.

Coopération inter-conseils de développement

- sollicitation des Présidents des conseils de développement pour l'élaboration de "cap sur 2030",
- présentation-débat de l'étude "RUL 2030 - pour une construction métropolitaine durable" à l'échelle de la Région urbaine de Lyon prévue le 1er décembre 2010 à Givors, reportée le 23 mars 2011 en raison des mauvaises conditions météorologiques.

La RUL a proposé, pour l'exercice 2011, son programme d'activités ainsi que son budget prévisionnel, qui font l'objet de l'annexe n° 1 du présent avenant. Pour 2011, la contribution de la Communauté urbaine s'élèverait à 140 000 €.

Programme d'activités 2011

Les principales actions du programme d'activité 2011 de la RUL (hors démarche de coopération métropolitaine) sont :

Démarche prospective "cap sur 2030"

- présentation et diffusion du document,
- organisation d'une conférence,
- définition des modalités générales d'approfondissement de la démarche.

Economie - Observation économique métropolitaine OMPREL

- poursuite des travaux partenariaux (comparaisons européennes, logistique, économie de services, mutations économiques, grandes zones d'activités, élaboration de la charte de partenariat avec le réseau des CCI, organisation des 2° rencontres fin 2011).

Economie - Logistique

- poursuite de la veille concernant le système intermodal fret en lien avec la DTA,
- animation de la réflexion sur la gestion économe du foncier logistique dans le cadre du suivi de la DTA,
- actualisation du schéma de cohérence logistique concernant l'intermodalité et les capacités d'accueil.

Tourisme urbain et patrimoine culturel

- Utopies réalisées - Engagement d'une campagne de communication - Organisation d'un cycle de séminaires autour des approches et techniques de réhabilitation des bâtiments du XXe siècle (initiative ville de Firminy, patronage de l'UNESCO),
- tourisme métropolitain, "des valeurs à ajouter" - Publication et diffusion des actes du séminaire prévu le 21 avril 2011 et sélection d'une proposition issue du séminaire à approfondir,
- préfiguration d'un dispositif de ressources d'archives audiovisuelles.

Sentiment d'appartenance métropolitaine

- animation d'un programme de recherche territorialisé lancé par le ministère de la culture et le plan urbanisme construction et architecture sur le thème "Les formes de l'urbanité dans une métropole en chantier", la Communauté urbaine est associée dans le cadre de la politique métropole des savoirs, rôle d'animateur de la RUL (coordination générale, secrétariat scientifique, capitalisation des recherches).

Le budget prévisionnel 2011 de la RUL (hors budget de la démarche de coopération métropolitaine) se décline de la façon suivante :

Charges prévisionnelles	Montant (en €)	Produits prévisionnels	Montant (en €)
charges affectées aux opérations	231 000	cotisations et subventions des membres :	
salaires et charges	295 000	Communauté urbaine de Lyon	140 300
frais généraux	67 800	Conseil régional Rhône Alpes	130 300
		Conseil général de l'Ain	53 300
		Conseil général de l'Isère	53 300
		Conseil général de la Loire	53 300
		Conseil général du Rhône	53 300
		Saint Etienne Métropole	50 000
		Autres membres	60 000
Total	593 800	Total	593 800

Subvention 2011

Dans le cadre du vote de son budget primitif, le conseil de Communauté a fixé à 140 000 € le montant maximum de la participation financière de la Communauté urbaine aux charges de fonctionnement de l'association pour l'année 2011.

Il est donc proposé au conseil de Communauté de confirmer l'attribution à la RUL, pour l'exercice 2011, d'une subvention globale de 140 000 € affectée à la mise en œuvre des actions inscrites au programme annuel 2011 de l'association.

Modalités de versement de la subvention 2011

50 % dans le mois suivant la notification de l'avenant n° 2, 40 % dans le mois suivant la réception du bilan et du compte de résultat 2010, le solde dans le mois suivant la réception du rapport d'activité et du compte-rendu financier se rapportant à l'exercice 2011.

Le montant de la subvention communautaire accordée en 2010 à la RUL était de 130 000 €. L'augmentation est justifiée par une participation à hauteur de 10 000 € au programme de recherche territorialisé auquel la Communauté urbaine participe dans le cadre de la démarche métropole des savoirs ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Prend acte du programme d'activité 2011 de l'association Région urbaine de Lyon qui est présenté en annexe de l'avenant n° 2 à la convention du 15 octobre 2009.

2° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de 140 000 € au profit de l'association Région urbaine de Lyon pour son programme d'actions 2011,

b) - l'avenant n° 2 à la convention du 15 octobre 2009 à passer entre la Communauté urbaine et l'association Région urbaine de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

4° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 217.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 avril 2011.